

[Accueil](#)

Label

Label



JEUNE PUBLIC



EXPOSITIONS

RENDEZ-VOUS LORIENT

RENDEZ-VOUS

Le label Ville d'art et d'histoire a été obtenu par la ville de Lorient en mars 2006.

L'attribution du label Ville d'art et d'histoire marque la reconnaissance des actions de sensibilisation et de réhabilitation de l'architecture lorientaise, entreprises à partir des années 1990. Le label garantit la qualité des actions de mise en valeur du patrimoine ainsi que la compétence d'un personnel qualifié et agréé par le ministère.

Site du label : www.vpah.culture.fr

Patrimoine du XXe siècle

La Ville a obtenu une labellisation "Patrimoine du XX^e siècle" en 2000 et 2006 pour sept de ses sites, qui datent pour la plupart de la reconstruction.

Ce label attribué par l'État a pour but d'identifier et de signaler les constructions et ensembles urbains remarquables, datant de la période 1900-1975. Lorient fait en effet partie de ces villes jeunes, au patrimoine moderne, emblème d'un renouveau architectural immortalisé dans les films de Jacques Tati. L'esthétique "vintage" grimpe dans le cœur des collectionneurs de design ! Le XX^e est aujourd'hui "coté", de même que ses designers et architectes : Jean

Prouvé, Le Corbusier, Charlotte Perriand...

À Lorient, on retrouve partout les fondamentaux du "style 1950", détails architecturaux à la fois utiles et esthétiques (oeil-de-boeuf, ouïes d'aération, colonnettes légères...), lignes graphiques futuristes, audace des formes et justesse des proportions.

L'idée du label : prendre soin de ce patrimoine récent, moins protégé que le patrimoine plus ancien.

Sept ensembles ont donc été distingués par les experts du ministère de la Culture :

- **l'école Bisson**
- **la Chambre de commerce et d'industrie**
- **la Base de sous-marins**
- **la villa Beauvir (avenue de la Marne)**
- **la villa Le Saint (rue Marc Pourpe)**
- **l'immeuble des " Échasses " (au Moustoir)**
- **l'église Notre-Dame-de-Victoire**

Monuments historiques

Outre ces labels, sur la commune de Lorient, quatre monuments sont protégés au titre de la loi sur les monuments historiques.

Trois sont inscrits à l'inventaire :

- la façade avec balcon en fer forgé de l'immeuble situé au n° 18 de la rue Jules Le Grand
- la chapelle Saint-Christophe
- le monument expiatoire de l'avenue de la Perrière, dit aussi Croix de la Vérité

Un est classé monument historique : les deux pavillons de l'Hôtel Gabriel.

Plus d'informations sur la page du Plan local d'urbanisme pour les [monuments historiques](#) et sur l'[Opération d'aménagement et de programmation \(OAP\)](#) .

Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Toute l'année : du mardi au dimanche de 14h à 18h

En juillet et août : tous les jours de 14h à 18h

Fermé les 1er mai, 25 décembre, 1er janvier

02 97 02 23 29 - [messagerie](#)

Archives municipales

Salle de lecture : mardi et jeudi de 14h à 18h

mercredi et vendredi sur rendez-vous

Fermée du 1er au 15 août et du 24 décembre au 2 janvier

02 97 02 22 42 - [messagerie](#)

[Nous écrire](#)

Kiosque